

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MILLAS

Nombre de Conseillers : 23
En exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

L'an Deux Mil Huit le Vingt Huit Avril
le Conseil Municipal de la **Commune de MILLAS** dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Madame Damienne BEFFARA, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 Avril 2008

OBJET :

**DIVERS TARIFS DE LA
REGIE DES EAUX.**

Présents : Henri ADROGUER, Jacqueline ALBAFOUILLE, Régis BIENAIME, Gilbert BOSC, Denis BRU, Hervé CARLE, Jean ESCALAIS, Franck FRANCERIES, Michel HOET, Jean-François LAFFON, Magali MESAS, Liliane MOOGIN, Ginette MORAL, Jean-François NAVARRO, Laurence NOGUERA, Nadine PARAIRE, Alain PELISSIER, Michel PELOUS, Serge RUIZ, Nadine SALES, René SANTALO, Joseph VENDRELL

Magali MESAS a été nommée secrétaire de séance.

Le Maire présente la liste des prix unitaires pratiqués par la Régie des Eaux pour des travaux réalisés sur devis,

Le Conseil Municipal,

OUI le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la dite liste,

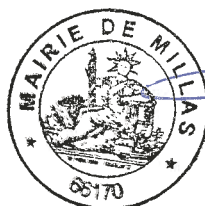
DIT que la dite liste sera annexée à la présente délibération,

FIXE à 45.15 € H.T. le prix unitaire du traitement des demandes des notaires relatives au contrôle et à la conformité au regard de l'assainissement lors d'une vente d'immeuble.

Fait et délibéré à MILLAS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Damienne BEFFARA



**PREFECTURE
PYRÉNÉES ORIENTALES**

14 MAI 2008

COURRIER

Le Maire certifie sous sa
responsabilité le caractère
exécutoire du présent acte.

Certifié exécutoire

Transmis à la
Préfecture des P.O.
le **13 MAI 2008**
par pli n° 1N8 034 534 030 6
ou
par police municipale

Publié le **14 MAI 2008**

Notifié le